

**LEDENON Championnat de France des Circuits**

DATE: 23/09/2023

Sujet/Subject : **ADDITIF/BULLETIN N° 9**

De/From : LES COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS

A/To : **JSB COMPETITION**

En accord avec le règlement sportif 2023, article 12.10. La voiture N°43 participera à l'épreuve de Ledenon dans la catégorie Am.

Le pilote unique devra s'arrêter dans la fenêtre prévue pour cette épreuve. le pilote devra alors sortir de la voiture et y entrer de nouveau .

Cette dérogation n'est valable que pour cette épreuve du Championnat de France FFSA GT.

Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12.1 du règlement sportif, des équipages qui bénéficient d'une dérogation pourront être sujets à des poids handicaps ou pénalités de temps par décision du comité Sportif.

La pénalité en temps sera de 10 secondes à l'arrêt au stand.

Mr. GUILLEMAIN Roger  
Président  
Lic. 66508 FFSA

Mr. ARRIGHI Sylvain  
Membre  
Lic. 175703 FFSA

Mr. CHAMARD Laurent  
Membre  
Lic. 124825 FFSA

**Copie / Copy :** Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage  
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board